NOTE EXPLICATIVE
Dotation communale 2027 à la Zone de Secours WAPI

Le 06 octobre 2026, le conseil de la Zone de Secours a approuvé la nouvelle clé de répartition et fixé les différentes dotations communales.

Cette répartition et la dotation communale doivent faire l'objet d'une délibération du conseil communal, conformément à la loi du 15 mai 2007 relative à la sécurité civile.

Pour 2027, elle est fixée à 295.888,72€.